



SERVICE ENFANCE JEUNESSE  
5, rue Salgareda 31140 ST ALBAN  
05 61 70 66 94 - 09 63 21 56 80  
clae.clsh-saintalban@loisireduc.org  
clae.clsh-saintalban@orange.fr  
coordination-saintalban@loisireduc.org

## **PROJET PEDAGOGIQUE SERVICE ENFANCE**

### **ACCEM SAINT ALBAN**

#### **L'ETAT DES LIEUX**

##### **Situation**

La commune de Saint Alban est située en zone péri urbaine au Nord de Toulouse, à environ 15 kilomètres du centre de Toulouse.

##### **La population**

Saint Alban compte environ 5900 habitants. Il existe encore de zones constructibles qui auront une incidence sur le nombre d'habitants pour les années qui viennent, mais après ces dernières tranches de lotissements à construire la population devrait se stabiliser.

Les écoles de la commune accueillent 590 enfants

##### **Les équipements**

Il existe sur la commune deux groupes scolaires, Jean Jaurès et Peyronnette, comportant chacun une école primaire et une maternelle. Ces deux groupes scolaires sont situés de part et d'autre de la route nationale qui traverse la commune.

La commune compte aussi un Centre Culturel qui met en place une programmation culturelle, socioculturelle et populaire qui laisse une grande place à l'événementiel, mais aussi à la participation des familles. Les locaux du centre Culturel accueillent également la Bibliothèque Municipale.

D'autres équipements sont mis à disposition des habitants, tels que le Boulodrome, le Dojo, des terrains sportifs, les courts de tennis ou bien la piscine intercommunale. Ces équipements sont gérés soit par la municipalité soit par des associations, et ouverts à l'ensemble de la population.

Depuis peu, et cela grâce au Service Jeunesse en particulier, un city stade a vu le jour. Il est ouvert à la population

## **L'accueil péri et extra scolaire des enfants dans la commune**

Concernant la petite enfance, les parents ont à disposition une crèche ainsi que des assistantes maternelles se regroupant autour du Relais Assistantes Maternelles, qui est situé également dans les locaux de la crèche. Les structures associatives sont nombreuses, et l'offre pléthorique tant au niveau des activités culturelles (théâtre, musique, dessin...) que sportives (foot, judo, vélo, gymnastique...).

## **L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 A 12 ANS PAR LE SERVICE ENFANCE LEC GRAND SUD**

### **LE DIAGNOSTIQUE**

Le secteur enfance de la commune souffre un peu de l'éloignement des différentes structures, et plus particulièrement les ALAE, qui vivent chacun sur des rythmes et des méthodes de travail différentes. Cela est dû en grande partie à l'éloignement des lieux d'accueil et aux partenariats liés avec les structures extérieures, que ce soit les écoles ou les parents d'élèves.

Le PedT est une aide dans la création de liens entre les structures, une touche supplémentaire de cohérence, mais surtout un soutien à notre réflexion permanente de la manière dont nous pouvons intégrer les familles à nos structures d'accueil. Il se tourne plus particulièrement vers l'enfance (enfance et surtout jeunesse) mais aussi sur la création de passerelles (Crèche-relais-école maternelle-Alae)

La fréquentation de l'ALSH est en nette augmentation, surtout pour les plus de 6 ans. Concernant les maternelles, elle est stabilisée autour de 30 enfants.

Toujours en ce qui concerne l'ALSH, il existe un certain glissement vers la proposition d'activités qui tournent vite à la consommation, où l'enfant n'est pas acteur, surtout sur des activités culturelles qui nécessitent un travail préalable de la part de l'animateur pour préparer le groupe à la rencontre.

Les deux structures souhaitent faire participer les enfants à la vie du centre, les rendre acteurs et travailler la citoyenneté et le respect de l'autre

### **LES STRUCTURES MISES EN PLACE**

#### **L'ALAE**

La commune a décidé de mettre en place depuis une dizaine d'années une structure d'accueil sur chacune des écoles. Elle a fait appel à LEC Grand Sud, et les équipes d'animation sont composées de salariés LEC Grand Sud mais également de personnel municipal mis à disposition.

L'ALAE Jean Jaurès est situé non loin du centre ville, à proximité de la CPAM, du Pôle Emploi, l'ALSH et le Centre Culturel.

L'ALAE Peyronnette est au contraire un peu plus excentré des lieux de vie de la commune, mais à proximité du pôle sportif formé par le stade, la piscine intercommunale de l'Hersain, les courts de tennis ou encore des espaces verts.

Ces deux ALAE accueillent les enfants en période scolaire de 7h30 à 9h00, de 11h50 à 13h50 et de 16h30 à 18h30 sauf les vendredis de 15h25 à 18h30.

Concernant l'ALAE de l'école Peyronnette, les locaux se trouvent à l'intérieur de l'école, où des salles sont mises à disposition de l'équipe d'animation de façon permanente, ainsi que d'autres de manière ponctuelle en fonction des projets d'animation, telles le gymnase ou la salle informatique. Cette occupation de locaux fait l'objet d'une convention signée entre la Mairie de Saint ALBAN et l'organisateur de l'ALAE.

L'ALAE de l'école Jean Jaurès est quant à lui basé dans les locaux de l'ALSH Albanjoug situés à proximité de l'école, mais il a également à disposition quelques salles à l'intérieur de l'école qui ont fait l'objet d'une convention d'utilisation, comme la salle polyvalente, le Gymnase et plus récemment une salle attenante à la cantine pour le midi.

## **L'ALSH**

L'ALSH Albanjoug est situé à proximité du groupe scolaire Jean Jaurès, dans des locaux mis à disposition par la municipalité et qui sont partagés avec d'autres structures de la commune qui travaillent en direction de l'enfance, dans les domaines artistiques ou culturels.

Il accueille des enfants de 3 à 11 ans de la commune et exceptionnellement hors commune les Mercredis et les Vacances scolaires, à l'exception de Noël, de 7h30 à 18h30.

Nous constituons des groupes en fonction de l'âge des enfants, 3-6 ans et 6-11 ans. Des activités multiples et variées sont proposées aux enfants,

## **LE CONSTAT**

Augmentation des violences et incivilités entre enfants, principalement verbales.

Manque de respect entre enfants et envers les adultes

Manque de soutien de la part de certains parents lors des difficultés avec les enfants.

Début d'attitude consumériste, manque d'investissement dans la vie de l'ACCEM.

## **LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE LEC Grand Sud**

Humanisme, solidarité et ouverture culturelle.

Accès aux loisirs pour tous

La Coéducation

L'implication citoyenne dans la vie publique et associative

## **LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Citoyenneté

Socialisation

Favoriser l'acquisition d'autonomie

Faciliter une ouverture culturelle

## **LES OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Sensibiliser les enfants au respect de l'hygiène au quotidien.  
Association des enfants à la vie quotidienne du Centre de Loisirs.  
Développer des partenariats en intra et intercommunalité.  
Accompagnement des enfants dans la réalisation de projets et notamment ceux liés aux événements de la ville.  
Dynamiser le partenariat avec les autres structures œuvrant pour l'enfance.  
Sensibiliser les enfants au respect des règles de vie quotidiennes.  
Le respect des différences.  
Association des parents à la vie du Centre (ALAE et ALSH).  
Sensibiliser les enfants aux questions d'environnement.  
Mise en place d'activités à caractère culturel et artistique  
Accompagner les enfants et les parents lors des passages Maternelle-Elémentaire  
Collaborer à la réussite scolaire et à l'intégration sociale des enfants.

## **MOYENS**

Mise en place de projets à l'initiative des enfants.  
Création d'outils permettant une utilisation autonome et responsable du matériel.  
Mise en place de lieux ou des moments d'écoute pour les enfants.  
Mise en place des jeux coopératifs de manière régulière, sous forme de projet.  
Attitude de l'animateur ouverte et avenante qui suscite l'envie de partager.  
Prise en compte des envies des enfants dans la préparation des plannings d'activité.  
Mise en place d'activités communes avec les autres Centres de Loisirs de la ville.  
Mise en place de temps d'accueil pour les parents, de façon ludique, en les impliquant aux actions événementielles.  
Participation active aux instances partenariales (ex : conseils d'école, commission enfance, équipes éducatives...)  
Elargissement de la palette de propositions faites aux enfants, culture et découverte.  
Participation des enfants aux instances liées à l'établissement des menus scolaires.  
Organisation de séjours et mini séjours.  
Prise en compte des projets d'école dans la mise en place des projets d'animation  
Mise en place d'activités croisées avec les structures et dispositifs de la ville œuvrant pour la réussite scolaire, notamment le CLAS  
Mise en place de projets passerelle avec le CAJ de Saint Alban pendant les vacances.

## **LES MOYENS HUMAINS**

Les enfants sont encadrés par des équipes d'animations formées et en nombre suffisant conformément à la réglementation en vigueur.

Par équipes d'animation on comprend le personnel LEC Grand Sud mais également le personnel technique et de cantine mis à disposition par la municipalité.

Tout le personnel a obtenu le BAFA, et joue un rôle pédagogique et éducatif en direction des enfants.

Pour les besoins du service et dans l'optique de mener à bien les objectifs pédagogiques, les équipes d'animation mangent avec les enfants.

Des réunions sont mises en place par les Directeurs de structure en direction des équipes d'animation. Le personnel municipal mis à disposition dispose d'un quota d'heures annuel

pour assister à des réunions de concertation et de préparation des temps forts de la vie de l'ALAE.

## **LES METHODES EDUCATIVES**

Le rôle et l'attitude de l'animateur sont primordiaux dans la mise en place du Projet Pédagogique, et adaptés à l'âge des enfants. Ce fonctionnement démocratique sera favorisé par l'utilisation du dialogue, la mise en place de réunions.

Nous serons particulièrement attentifs au respect du rythme de vie des enfants, les équipes devront avant tout assurer leur sécurité physique, morale et affective.

L'enfant est au Centre de notre action, les activités ne sont que notre moyen d'action.

Les équipes d'animation sont prêts à accompagner les enfants dans leurs envies, ils adaptent les projets d'activité à la composition du groupe. Ils tiennent également compte des événements extérieurs qui peuvent avoir une incidence sur leur comportement, leur motivation où qui sont susceptibles de faire émerger de nouveaux projets.

Nous donnerons priorité à la prévention, et les sanctions, si nécessaires, seront en rapport avec la faute commise.

Nous devons être à l'écoute des enfants, de manière à favoriser leur épanouissement, les encourager quand c'est nécessaire, leur permettre de ne « rien faire », et adapter notre attitude à leur vie sociale et familiale quotidienne.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide technique selon leurs compétences). Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part des équipes qui sont en face à face pédagogique, disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, résolution des conflits, les petits bobos...).

Lors de la mise en place des activités, l'animateur donne priorité à son attitude et celle de l'enfant, au cadre et à son bien être.

## **L'EVALUATION**

La mise en place des objectifs pédagogiques et généraux étant adaptée au type de structure et de public, il conviendra d'effectuer des évaluations par secteur d'activité, ALAE et ALSH mais également maternelle et primaire.

Nos objectifs seront atteints :

- Si nous constatons une baisse des incivilités entre enfants, un meilleur respect des différences.
- S'il y a une bonne participation aux séjours proposés.
- Si nous observons une bonne implication de la part des enfants dans la construction des projets d'activité.
- Si nous constatons une implication et une participation des parents aux activités proposées, sorties, manifestations et fêtes de fin de vacances.

- Si nous suscitons chez l'enfant l'envie de découvrir des activités culturelles, ils participent avec plaisir et que la préparation préalable à été correctement effectuée.
- Si des actions sont mises en place en partenariat avec les acteurs de la commune œuvrant pour l'enfance, mais également en intercommunalité ainsi qu'avec le CAJ.
- Si nous constatons une bonne fréquentation de l'accueil des parents.
- Si nous constatons une amélioration dans l'hygiène quotidienne des enfants (corporelle et alimentaire).